

# La Wallonie défie le Canada avant les Etats-Unis

ENTITÉS FÉDÉRÉES Le parlement régional refuse au gouvernement fédéral le droit de signer le traité Ceta

Sur retour de situation de dernière minute, le parlement de Wallonie adoptera définitivement ce mercredi la résolution en gestation depuis des semaines sur l'accord économique et commercial entre l'Union européenne et le Canada, mieux connu sous l'acronyme Ceta.

Après de longues discussions, la majorité PS et CDH mais aussi Ecolo, dans l'opposition, ont abouti à un texte commun qui rejette le traité, en tout cas dans sa formulation actuelle. Seul le MR y est favorable, confirmant une rupture gauche-droite sur le sujet, comme d'ailleurs sur le traité du même ordre en cours de négociations entre l'Europe et les Etats-Unis, le TTIP.

Les socialistes vantent « un geste historique à la hauteur de l'enjeu qui se cache derrière ce texte très controversé ». Il faut raison garder. Une résolution n'a pas de force légale. A ce stade, il s'agit d'une déclaration d'intention par laquelle le parlement somme le gouvernement d'agir dans le sens souhaité par une majorité d'élus. Dans ce cas, le suivi par l'exécutif PS-CDH ne fait pas de doute : il appuiera le « non » du parlement.

Sur le fond, la démarche a donc bien une dimension inédite et plus que symbolique : la Wallonie s'apprête à exiger de Didier Reynders (MR), le ministre fédéral des Affaires étrangères, qu'il ne signe pas le Ceta tel qu'il lui est soumis. Le gouvernement de Paul Magnette (PS) et Maxime Prévot (CDH) est prié

de faire passer le message à la rue de la Loi. Pas de quoi réchauffer les rapports entre les deux exécutifs...

« Il s'agit de mettre un coup d'arrêt à ce traité avec le Canada qui constituerait un véritable cheval de Troie pour le plus connu TTIP négocié entre l'Union européenne et les Etats-Unis qui est contesté par la société civile des deux côtés de l'Atlantique », explique la députée Ecolo Hélène Ryckmans.

## Dernières incertitudes

Pour les trois partis signataires, les accords en cours d'aboutissement avec les deux géants d'Amérique du Nord incarnent un monde soumis à une libéralisation exacerbée : normes sociales et environnementales revues à la baisse, services publics et exception culturelle menacés, règlement des litiges commerciaux par des instances privées... Les libéraux sont d'un avis contraire et ont été rejoints dans leur combat par le monde des entreprises qui craint l'impact de ce refus wallon sur l'économie régionale et sur l'image de marque du sud du pays.

Mais rien n'y aura donc fait. Le texte voté en plénière ce mercredi demande donc au gouvernement wallon « de ne pas accorder les pleins pouvoirs au gouvernement fédéral pour la signature du Ceta entre l'Union européenne et le Canada » faute de garanties suffisantes sur le développement durable, la défense de l'exception culturelle, les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics ou la transparence lors

de futures négociations du même ordre.

Car si elle reste fidèle à sa logique, une même majorité du parlement de Wallonie devrait un jour faire barrage de la même façon au TTIP en cours des négociations avec les Etats-Unis de Barack Obama. « Dans l'état actuel de nos informations, la Wallonie ne pourrait pas adhérer à ce traité », a souvent dit le ministre-président Paul Magnette.

En défiant l'Amérique, le « petit » parlement wallon éprouve le sentiment grisant de jouer dans la cour des grands de ce monde. Ce qui suffit à faire le bonheur de son président, André Antoine (CDH), qui n'a de cesse de rappeler que l'architecture fédérale de notre pays a fait des assemblées régionales des parlements « nationaux » à part entière.

En approuvant cette résolution, la Wallonie sera-t-elle le « sale gosse » de la classe européenne, selon l'expression d'un élu libéral ? C'est probable mais pas encore tout à fait certain : il reste à obtenir la confirmation formelle que le traité avec le Canada est bien « mixte » et donc qu'il doit être ratifié par le fédéral comme par les entités fédérées. Cela ne fait aucun doute selon PS, CDH et Ecolo : « Le Ceta n'étant pas uniquement commercial, la mixité semble acquise, le contraire serait incompréhensible », souligne Hélène Ryckmans qui mesure aussi que le texte pourrait faire l'objet d'une application provisoire, malgré l'opposition wallonne, s'il rencontre plus de succès dans des Etats voisins. ■

ÉRIC DEFFET